

le lundi 10 octobre 2022

Chères Courseullaises, chers Courseullais,

Alors qu'un bel été s'achève, **je souhaitais vous informer directement de la résolution d'un dossier prioritaire (la non-construction des Dunes) pour l'équipe municipale** et pour tous les citoyens de Courseulles-sur-Mer.

Comme vous le savez depuis la campagne des dernières élections municipales et la victoire de l'équipe « Unis pour Courseulles », vos élus de la majorité municipale soutiennent le Centre Juno Beach dans sa volonté d'honorer la mémoire des vétérans du 6 juin 1944 et d'assurer la protection du site historique qu'est la plage Juno. Il s'agissait d'un dossier prioritaire et d'une grande complexité. Vos élus de la majorité ont su se montrer pragmatiques, solidaires et ont su trouver le chemin d'une issue par le haut et dans la concertation.

La société Foncim avait un droit à construire depuis fin 2019 sur ce terrain « des Dunes » que nous n'avons jamais nié. Toutefois, j'ai réaffirmé constamment que cette construction ne serait pas comprise par les Courseullais très attachés au respect dû aux Canadiens. Par ailleurs, ce projet par sa localisation même apparaissait comme indéfendable alors que notre ville est inscrite dans les communes à « risques » dans le cadre de la Loi Climat Résilience.

Dès septembre 2020, il m'est apparu que l'issue favorable de ce dossier pour le Centre Juno Beach et la ville ne pouvait se régler devant les juridictions. Les dernières décisions notamment celle de janvier 2022 favorable à la Société Foncim, me confortait dans l'idée de rechercher, dans l'intérêt du Centre Juno Beach, une issue amiable.

Après plusieurs contacts infructueux avec la société Foncim durant ces 2 dernières années, j'ai demandé, via notre avocat, une médiation afin de proposer à Foncim et au Centre Juno Beach une solution de sortie de ces contentieux successifs au mieux des intérêts de l'ensemble des protagonistes.

Au vu des interventions des Etats Français et Canadiens en avril 2022, Thierry Mosimann, le nouveau préfet du Calvados, a repris la médiation sur le volet diplomatique. Il a, d'ailleurs, souhaité être présent sur Courseulles le 6 juin pour s'imprégner du dossier et des lieux.

Madame Jean, directrice de la société Foncim, malgré les décisions juridiques favorables pour sa société, s'est inscrite positivement dans cette démarche.

A l'issue de nombreuses négociations pendant cet été 2022, j'ai proposé avec mandat de l'ensemble de l'équipe de la majorité que la ville rachète le terrain à la société Foncim. Il s'agit pour la ville d'un investissement à hauteur de 1,2 millions d'euros qui vient enrichir le patrimoine foncier de la commune sur un site essentiel. C'est à la fois une décision responsable et porteuse de belles perspectives pour la mise en valeur de notre collectivité.

L'Etat Canadien et Français, partenaires et acteurs dans cette négociation, ont souhaité que ce terrain soit sacralisé et devienne un bien commun pour le Canada et la France. Ce terrain devra permettre de pérenniser et développer les missions du Centre Juno Beach.

Le conseil municipal de ce 30 septembre vient de valider l'acquisition par la ville de ce terrain et son intégration dans le bail emphytéotique administratif qui nous lie au Centre Juno Beach. Ce dernier s'engage à poursuivre l'aménagement et le développement de ce lieu de mémoire, d'éducation et de culture dans le respect de l'environnement.

Le département du Calvados et la communauté de communes « Cœur de Nacre » ont accepté d'accompagner la ville dans le financement de l'acquisition du foncier en attribuant une subvention exceptionnelle à la ville dans le cadre des cérémonies à venir du 80^{ème} Anniversaire du Débarquement pour le Département et une participation dans le cadre du développement touristique du Centre Juno Beach pour Cœur de Nacre.

Cet aboutissement est une grande satisfaction pour la majorité. La non-construction des Dunes était un engagement fort de notre campagne. La promesse a été tenue et c'est une satisfaction pour les élus municipaux et moi-même.

Je tenais à remercier celles et ceux sans lesquels nous n'aurions pu arriver à cet accord.

Un remerciement particulier pour l'association « les Amis de Juno » qui a été la 1^{ère} à s'étonner de cette construction et à se mobiliser. Ils ont mobilisé, fait des pétitions, des informations. Ils ont été présents sur le terrain à tous les instants, ils ont alerté les politiques.

L'équipe de la majorité, qui m'a suivi et qui m'a donné mandat pour conclure ce dossier dans l'intérêt de la préservation du Centre Juno Beach et du respect dû à la mémoire des Canadiens, a su respecter ses engagements vis-à-vis de vous tous.

C'est une nouvelle page qui s'ouvre pour notre commune. Le temps du conflit sur ce terrain est derrière nous. Il nous reste à poursuivre dans l'intérêt de toutes les Courseullaises et de tous les Courseullais.

Bien à Vous

MADAME LE MAIRE

Anne-Marie PHILIPPEAUX

